



# COLLECTIF LE VENT TOURNE

Site Internet : [adoizon.wixsite.com/le-vent-tourne](http://adoizon.wixsite.com/le-vent-tourne)

Association loi de 1901

courriel : [collectifleventtourne66@gmail.com](mailto:collectifleventtourne66@gmail.com)

Perpignan, le

**NOUS SOMMES D'ACCORD AVEC LUI :**  
**IL FAUT LUTTER CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE**  
**ŒUVRER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE**  
**DEFENDRE NOS PAYSAGES ET LA QUALITE DE VIE A LA FRANÇAISE**



*Il nous reviendra (...) d'affirmer (...) une stratégie (...) pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique mais aussi pour œuvrer en faveur de la biodiversité. (...) Cette stratégie nationale doit être écologique (...) et culturelle : cela doit être une politique nouvelle d'aménagement de nos paysages, de redécouverte du beau, de réinvention d'une qualité de vie à la française (...)"*

## **I - RÉDUIRE NOS ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE :**

L'énergie éolienne est aléatoire et suppose des relais pouvant rapidement être mobilisés, comme des centrales hydroélectriques ou des centrales thermiques. L'hydroélectricité étant à peu près totalement mobilisée, le développement des centrales au gaz est le corolaire obligé de l'éolien. En d'autres termes, le développement de l'éolien ne constitue pas une réponse à la dérive climatique. Il est à tout point de vue contraire à l'intérêt général bien compris.

## **II—ŒUVRER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE :**

Pour la réalisation du projet éolien de PASSA, il faudrait procéder à la destruction de 240 espèces protégées.

120 d'entre elles ont fait d'objet de demandes de dérogations auprès Conseil National de la Protection de la Nature , et trois d'entre elles auraient du faire l'objet d'une demande directe auprès de la. ministre de la transition écologique et solidaire, ce qui n'a pas été fait.

Et que dire de l'enfouissement de 6 fois 1500 tonnes de béton ferrailé (dont il n'est envisagé qu'un démentiellement partiel), et de l'ensemble des réseaux et routes nécessaires à l'installation et au fonctionnement des éoliennes ?

Rappelons que la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques pointe la responsabilité des activités humaines dans la menace d'extinction de près d'un million d'espèces animales et végétales dans le monde . La catastrophe en cours en Australie est là pour nous rappeler nos responsabilités en matière protection de la biodiversité.

## **III - UNE NOUVELLE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DE NOS PAYSAGES, DE REDECOUVERTE DU BEAU :**

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Plaine du Roussillon mentionne :

*"La qualité paysagère de la Plaine du Roussillon contribue indéniablement à son attractivité touristique et résidentielle il est indispensable de maintenir cette qualité paysagère voire de l'améliorer*

*La préservation du paysage en tant que reflet de l'identité roussillonnaise passe par une réflexion transversale préalable à tout projet. (...) il s'agit de limiter la consommation d'espaces et de préserver les espaces agricoles et naturels participant aux grands paysages de la plaine.*

*De façon prioritaire, les PLU et les projets d'aménagements veillent :*

*Pour les villages en "site promontoire", à privilégier les liens visuels au grand paysage (par exemple en interdisant les constructions dont la hauteur modifierait profondément la silhouette ascendante) et à respecter la singularité du relief (réflexion par rapport à la pente). Les villages présentant une implantation remarquable sur un promontoire sont : Banyuls-dels-Aspres, Corneilla-del-Vercol, Elne, Fourques, Passa, Ponteilla, Saint-Nazaire, Tresserre, Villemolaque, Villeneuve-de-la-Raho"*

**IL FAUT MAINTENIR ET AMELIORER L'EXISTANT, AU LIEU DE LE DETRUIRE**

**NOUS SOMMES D'ACCORD AVEC LUI :  
L'EOLIEN NE PEUT PAS ETRE IMPOSE D'EN HAUT**



Déclaration d'Emmanuel MACRON à PAU le 14 janvier 2020

*"la capacité à développer massivement l'éolien, il faut être lucide, elle est réduite (...) on pourra le faire là où il y a du consensus, mais le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays, (...) mais de plus en plus de gens **ne veulent plus voir de l'éolien près de chez eux, considère que leur paysage est dégradé, ne veulent plus voir de l'éolien qui s'installe, (...)** ***on ne peut pas l'imposer d'en haut.***"*

Selon le Ministre de l'écologie, 70% des projets éoliens font l'objet de recours devant les tribunaux.

**LE REJET EST MASSIF.**

Lors d'une consultation à BANUYLS DEL ASPRES, plus de **85 % des citoyens consultés ont refusé le projet du Maire.**

Lors de l'enquête réalisée par ELEMENTS à FOURQUES, le résultat est clair : **79 avis favorables contre 209 avis opposés**

Par ailleurs, plus de 20% des personnes inscrites sur les listes électorales ont demandé l'organisation d'une consultation référendaire : le conseil municipal n'a même pas jugé utile d'en débattre.

Le Procès verbal de synthèse relative à l'enquête publique concernant le projet de PASSA mentionne (page 1) : **"En prenant en compte les différentes pétitions, près de 7.567 personnes se sont exprimées sur le projet dont plus de 98% ont émis un avis défavorable."**

Pourtant, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est de la stricte compétence communale : pourquoi ne pas demander par référendum local l'avis de la population pour inscrire dans le P.L.U. l'autorisation ou l'interdiction d'une zone destinée à l'éolien ???

**POURQUOI LES MAIRES REFUSENT-ILS LE DROIT  
AUX CITOYENS DE SE PRONONCER A CE SUJET ???**

Rappelons également que le Conseil Départemental a voté à l'unanimité un moratoire concernant l'éolien dans les Pyrénées Orientales, et a décidé de mettre en place, dès début 2020, une étude paysagère à ce sujet.

Enfin le député de notre circonscription s'est déclaré défavorable à l'éolien.

**LES PROJETS EOLIENS NE DOIVENT PAS ÊTRE IMPOSES PAR QUELQUES UNS**

Aujourd'hui, le projet éolien de PASSA doit être soumis à l'avis de la Commission Départementale Nature Paysages et Sites avant que le Préfet ne prenne une décision.

**NOUS SOUHAITONS QUE CETTE DECISION PRENNE EN COMPTE LES AVIS**

**NON SEULEMENT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**MAIS AUSSI DES CITOYENS, DU DEPUTE ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**